

ActivImmo
Société civile de placement immobilier à capital variable
Procédant à une offre au public
Siège social : 4 avenue Georges Mandel 75116 Paris
RCS Paris : n°853 533 594
(la « **Société** »)

BM&A
11 rue de Laborde
75008 Paris

Fait à Paris, le 8 avril 2026,

Par courriel,

Objet : Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que vous êtes convoqué(e), en votre qualité de commissaire aux comptes de la Société, à prendre part le **lundi 27 avril 2026 à 18 heures (accueil à partir de 17h30)** au **112 avenue Kléber, 75116 Paris**, à une assemblée générale extraordinaire des associés à l'effet de statuer sur les résolutions à l'ordre du jour suivant :

Au titre de l'assemblée générale ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2025 ;
2. Quitus à la Société de Gestion pour l'exercice social clos au 31 décembre 2025 ;
3. Quitus aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exercice social clos au 31 décembre 2025 ;
4. Maintien des droits des porteurs sur le solde positif du compte de report à nouveau et du compte des « plus ou moins-values réalisées sur immeubles locatifs » au cours de l'exercice écoulé ;
5. Affectation du résultat de l'exercice social clos au 31 décembre 2025 ;
6. Constatation de la distribution de sommes inscrites au compte des « plus ou moins-values réalisées sur immeubles locatifs » intervenue au cours de l'exercice clos ; Autorisation donnée à la Société de Gestion pour procéder à la distribution des sommes distribuables figurant sur le compte des « plus ou moins-values réalisées sur immeubles locatifs » pour l'exercice en cours ;
7. Approbation des valeurs réglementaires au 31 décembre 2025 ;
8. Approbation des conventions réglementées ;
9. Renouvellement de l'autorisation d'emprunt ;
10. Adoption du nouveau règlement intérieur du Conseil de Surveillance ;
11. Renouvellement du Conseil de Surveillance ;
12. Fixation de la rémunération du Conseil de Surveillance ;

13. Prorogation du mandat de la Société de Gestion ;
14. Prorogation du mandat de l'expert externe en évaluation ;

Au titre de l'assemblée générale extraordinaire :

15. Modification de l'objet social ;
16. Adoption d'une commission sur mutation ;
17. Adoption du projet de Statuts modifiés ;
18. Adoption du projet de Note d'Information modifiée ;

Au titre de l'assemblée générale ordinaire :

19. Pouvoirs.

Pour votre plus parfaite information, vous trouverez ci-joint :

- le texte des projets des résolutions soumis à l'assemblée générale mixte ;
- le rapport du conseil de surveillance de la Société ;
- le rapport de la société de gestion ;
- les rapports du commissaire aux comptes ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- les statuts de la Société ; et
- la note d'information de la Société.

*
* *

Nous vous ferons parvenir une copie de l'acte signé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Commissaire aux comptes, l'expression de nos salutations distinguées.

ALDERAN

Représentée par Monsieur Remy BOURGEON en sa qualité de Président